



La préfecture de Police au Salon du Taxi 2019

Les samedi 26 et dimanche 27 janvier 2019 se déroulera la 14^e édition du Salon du Taxi au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris (15^e).

A cette occasion, l'Unité de Contrôle des Transports de Personnes de la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation (DOPC) et le Bureau des Taxis et Transports Publics de la Direction des Transports et de la Protection du Public (DTPP) seront présents **Pavillon 4.1 de 9 heures 30 à 18 heures**, pour répondre aux interrogations des professionnels et des particuliers concernant notamment :

- ▶ La réglementation en vigueur et les évolutions à venir;
- ▶ Les équipements et les règles d'agrément des véhicules;
- ▶ Les démarches de reconversion dans la profession de taxi;
- ▶ Les activités de police au quotidien sur la voie publique.

**Pour toute demande de reportage ou d'interview, vous pouvez joindre
le service de la communication de la préfecture de police
par téléphone au 01.53.71.28.73 ou par courriel à ppcom@interieur.gouv.fr**